

Décision

Générale

colonial

Décision n° 87 du 26 janvier 1948 :

n° 87

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

26 janvier 1948

Numéro JO

n° 1 du 31/01/1948

Date du numéro

31 janvier 1948

TEXTE INTÉGRAL

Sont libérés du service actif par mesure disciplinaire les miliciens dont les noms suivent : 1153. Soubbane Ghekh. 2e classe. 1er compagnie. pour compter du 6 septembre 1947 : 1917. Ahmed Abdallah. 2e classe. 3e compagnie, pour compter du 23 mai 1947 : 1751. Houssein Dagal. 2e classe, 3e compagnie. pour compter du 31 juillet 1947 : 1282. Hammadou Sek. 1re classe, 2e compagnie. pour compter du 7 novembre 1947 : 1671. Ahmed Sambouro, 2e classe, 2e compagnie. pour compter du 7 novembre 1947.